Rapport d'Orientation Budgétaire 2018
Bureau du 16 Janvier 2018
Comité Syndical du 06 Février 2018

Mesdames, Messieurs, cher(e)s collègues,

Chaque année, un débat sur les orientations budgétaires est inscrit à l'ordre du jour du bureau et du comité syndical de l'USESA avec la prise en compte des modalités issues de la Loi NOTRE.

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire est l'occasion de vous présenter les orientations de l'année 2018 et de vous informer de la prospective technique et financière du syndicat sur les 5 prochaines années.

L'année 2018, c'est :

- Le démarrage de l'étude patrimoniale de notre collectivité marquée par un diagnostic complet de notre service d'eau aboutissant à mettre à jour le schéma directeur avec un programme d'actions chiffrés et hiérarchisés à moyen terme

- Continuer à investir pour conserver un patrimoine en bon état avec un programme de travaux à hauteur de plus de 15 000 000 € H.T avec les principales opérations présentées dans le chapitre suivant

- Prendre en compte dans nos prospectives financières la mise en place du XI ème programme de l'Agence de l'Eau avec des incertitudes sur les futures aides.
  Concernant les travaux aidés par l'Agence de l'eau, 2 dossiers de l'USESA ont été retenus suite à des appels à projet soit une aide estimée de plus de 900 000 €.

- Garder une section de fonctionnement stable

- Prendre en compte les évolutions issues de la Loi Notre sur la prise de la compétence eau potable par les structures intercommunales et les futures décisions gouvernementales sur son application.

- Travailler sur les futures demandes d'adhésion à l'USESA
  L'adhésion de la commune de Charly sur Marne à l'USESA au 01 janvier 2019 en est un exemple concret.
  L'année 2018 permettra de réaliser l'ensemble des actes administratifs pour permettre cette adhésion.

Présentation de l'USESA

L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (U.S.E.S.A) est née le 01 janvier 2008 de la fusion de plusieurs syndicats d'eau potable du Sud de l'Aisne.

L'USESA est constituée de 97 communes.

Le Syndicat regroupe 204 délégués répartis localement en 5 secteurs selon la démarche de proximité voulue par les élus de l'USESA.

- Secteur de Château-Thierry
- Secteur de Saint-Gengoulph/Epaux-Bézu/La Ferté Milon
- Secteur de Fère en Tardenois/Oulchy le Château
- Secteur de Marne et Surmelin/La Brie
- Secteur d'Essômes sur Marne/Nogent l'Artaud

Le Comité Syndical est constitué de 33 délégués titulaires et de 12 délégués suppléants.
Le bureau comprend 1 Président et 8 Vice-présidents.

Les chiffres clés de la structure sont les suivants (rapport de la collectivité 2016):

- 61 929 habitants
- 27 588 abonnés
- 32 ressources
- 70 réservoirs d'une capacité de 26 000 m3
- 1 171 Km de longueur de canalisation principale
- 3 937052 m3 vendus annuellement

Les compétences de l'USESA sont décrites dans les statuts de la structure et dont les principales sont les suivantes :

-Production et distribution de l'eau potable

- Etudes et travaux (canalisation, usine de traitement, renouvellement des réseaux, recherche en eau, création de puits…)

-Communication auprès des usagers

- Soutien auprès des établissements scolaires dans les démarches pédagogiques liées à l'eau

L'USESA a délégué l'exploitation de ses ouvrages à la société Véolia Eau depuis le 01 mars 2013 et pour une durée de 15 ans.

Les finances, les études et travaux projetés, leur financement

I Les finances :

a) *Compte Administratif :*

Evolution du Compte Administratif entre 2016 et 2017 en fonctionnement

CA 2017	**Total recettes : 4 559 535 €** dont 4 M€ de vente d'eau et 308 917 € pour les pénalités financières sur les travaux de l'usine de production de Chézy Sur Marne	**Total Dépenses : 1 487 165 €** dont 807 285 € d'annuité d'emprunt
CA 2016	**Total recettes : 4 379 776 €** dont 4 M€ de vente d'eau	**Total Dépenses : 1 507 604 €** dont 868 454 € d'annuité d'emprunt

Capacité d'autofinancement dégagée en 2017 : 3 072 370 €

L'augmentation de la capacité d'autofinancement constatée entre 2016 et 2017, par rapport aux années précédentes, s'explique par l'encaissement des pénalités financières sur les travaux de l'usine de production de Chézy Sur Marne.

Evolution prévisionnelle : épargne brute, épargne nette entre 2016 et 2017

	2016	2017	Evolution %
Epargne brute	3 461 502.00	3 622 766.00	4.6 %
Epargne nette	2 872 173.00	3 072 370.00	6.9 %

II Les études et travaux de 2018:

- **Travaux d'investissement « courants » : 3 715 000 € HT**

Opérations de travaux	Montants H.T
Branchements neufs et compteurs	375 000 €
Renouvellement canalisation « programme 2018 »	1 420 000 €
Renouvellement canalisation « programme 2017 » (reste à réaliser)	1 470 000 €
Marché à bon de commande	250 000 €
Travaux de faible importance	200 000 €
TOTAL H.T	**3 715 000 €**

Ces travaux d'investissement courants sont financés à 100 % sur les fonds propres de l'USESA.

- ***le schéma directeur : 11 963 000 € HT***

Opérations de travaux	Montants H.T
Etude et Maîtrise d'œuvre	200 000 €
Mise à jour schéma directeur /Etude patrimoniale	200 000 €
Création réservoirs Les Chesneaux – Lauconnois-Bonneil	960 000 €
Rénovation de 6 réservoirs	1 000 000 €
Travaux préventifs et de sécurisation sur ouvrages	200 000 €
Construction station de reprise à Jaulgonne (station + canalisations)	900 000 €
Réhabilitation usine de la Plaine	500 000 €
Réhabilitation station de Fère en Tardenois	665 000 €
Diagnostic / Réhabilitation des puits C1 – C2 – P 11	68 000 €
Interconnexion St Gengoulph – Ferté Milon – Marolles	2 000 000 €
Interconnexion Château-Thierry – Saint-Gengoulph	3 000 000 €
Plan d'action contre les fuites – Renouvellement Montigny les Condé /Vallées en Champagne	875 000 €
Plan d'action contre les fuites – Renouvellement Reuilly / Courtemont Varennes	1 060 000 €
Parcours didactique sur le thème du petit cycle de l'eau	115 000 €
DUP (Licy/Monthiers, Fère en Tardenois, prise d'eau)	140 000 €
Etudes AAC La Ferté Milon - La Plaine Puits + prise d'eau	80 000 €
TOTAL H.T	**11 963 000 €**

III La prospective financière (2017-2021) :

La prospective financière (2016-2020) a fait l'objet d'une mise à jour.

Cette étude financière a pour objectif d'évaluer le besoin de financement nécessaire à l'USESA pour poursuivre sur la période (2017-2021) son programme de travaux.

Le plan pluriannuel d'investissement prévoit la réalisation des opérations sur une période de 5 ans, sa mise à jour répond aux enjeux suivants :

• Intégrer les dernières opérations du schéma directeur (2021) et les nouvelles opérations définies dans le point suivant.

• Renforcer le programme de renouvellement du réseau :

Un taux de renouvellement annuel de 1% au minimum doit être réalisé par l'USESA pour répondre aux engagements liés au contrat de la Délégation de Service Public pour rendre applicable les objectifs pour le délégataire de rendement du réseau à 83 % et un Indice Linéaire de Perte à 1.98 en 2021.

La moyenne du taux de renouvellement du réseau entre 2013 et 2016 se situe à 0.82%

L'objectif est d'atteindre le taux moyen de 1.15 % sur la période (2017-2021) pour atteindre le taux minimum annuel moyen de 1% sur la période (2013- 2021).

• Intégrer les dossiers retenus des appels à projet pour la lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau potable lancés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie accordant une aide de 50 % sur ces dossiers.

• Engager les 1ères interconnexions en 2018 sous le Xème programme de l'Agence de l'Eau qui se termine fin 2018. Le XIème programme de l'AESN interviendra sur la période (2019-2024)

a) La programmation :

Montant du programme d'investissement (2017 -2021) : **38 774 225 € TTC**
Soit 8 200 945 € TTC de plus par rapport à la dernière prospective (2016-2020)

• Les nouvelles opérations intégrées au plan d'investissement avec le calendrier de réalisation (estimations TTC) :

- Interconnexion Nogent l'Artaud (2021) : 912 000 €
- Interconnexion Condé en Brie / Coupigny (2021) : 1 260 000 €
- Plan d'action contre les fuites réseau Montigny /Vallées en Champagne (2018) : 1 085 000 €
- Plan d'action contre les fuites réseau Reuilly /Courtemont Varennes (2018) : 1 272 000 €
- Réhabilitation de la station de Fère en Tardenois (2018/2019) : 800 000 €
- Parcours pédagogique (2018/2019) : 140 500 €

• L'enveloppe réservée aux programmes de travaux a été ajustée aux montants suivants TTC :

- renouvellement de réseau :
  Les prévisions de renouvellement de réseau portent sur un programme annuel estimées à 2 340 000 € (la prospective (2016-2020) s'appuyait sur un renouvellement à hauteur de 2 000 000 € par an)
- réhabilitation des ouvrages : remise en état de 10 réservoirs pour une estimation de 2 472 000 €
- travaux préventifs et de sécurisation des ouvrages pour une estimation de 480 000 €

b) Les subventions :

Les subventions obtenues additionnées aux subventions prévisionnelles représentent un montant de 6 763 790 €.

Les subventions sont constituées des aides de :

• Agence de l'Eau :

- estimations faites au taux de 30% (milieu rural) - 20 % (milieu urbain) soit 10% en dessous des taux du programme actuel. (les aides non prises en compte dans la prospective s'élèvent au montant de 1 340 000 €)
- avances accordées par l'AESN (prêts 20 %) non prises en compte

• Conseil Départemental :

Dans l'attente de la nouvelle politique d'aide mise en œuvre par le Département à partir de 2018, la prospective s'appuie sur le principe de financement actuel issu des contrats CDDL, représentant pour l'USESA une subvention annuelle à hauteur de 170 000 €.

c) Section de Fonctionnement :

Sur la période 2016-2021, les dépenses de fonctionnement progressent en moyenne de 1%/an alors que les recettes restent en évolution prudente de 0.4%/an.

On constate ainsi que la capacité d'autofinancement net dégagée sur le budget de fonctionnement après remboursement des charges d'emprunt affiche une évolution de 2% entre 2016 et 2021.

Plus précisément, entre 2016 et 2019 l'autofinancement reste stable se situant en moyenne à 2 750 000 € pour marquer une progression dès 2020 et atteindre en 2021: 2 933 500 € en raison de la diminution des charges d'emprunt.

d) Amortissement:

La prospective financière intègre les prévisions d'amortissement des biens nouveaux ainsi que les reprises sur les subventions.

A compter de 2018 :2 opérations intègrent l'inventaire patrimonial de l'USESA pour être amorties :

- l'usine de traitement et la prise d'eau en Marne construites à Chézy Sur Marne
- les bureaux administratifs (siège social de l'USESA)

Le plan d'amortissement ajusté sur la période 2016 -2021fait ressortir la charge restant à couvrir par l'USESA sur son budget de fonctionnement, selon les montants suivants :

- en 2016 : 1 052 220 €
- en 2021 : 1 338 820 €

Ces charges sont en évolution constante (+286 600 €) représentant une évolution de : +27 %

Il est à noter qu'en 2023 une diminution importante des amortissements en cours interviendra. (Dernière échéance des amortissements des biens repris des anciens Syndicats pour la somme de 759 000 €)

e) La dette:

• Etat de la dette :

Les mouvements à venir sur l'état de la dette :

- Au 01/01/2018 : 31 emprunts constituent l'état de la dette
- Au 31/12/2018 : 28 emprunts (3 emprunts se terminent en 2018)

Situation de la dette entre 2016 et 2021

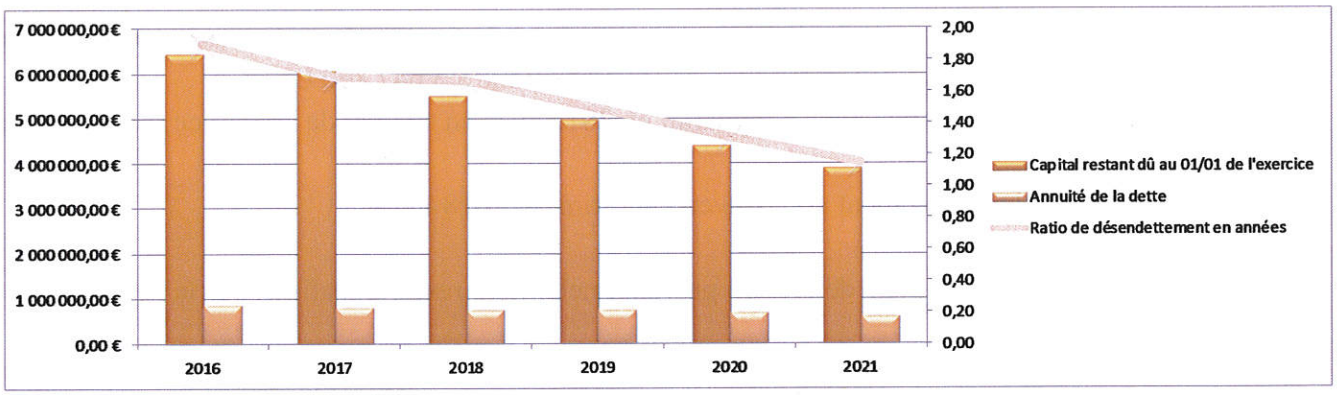

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Capital restant dû au 01/01 de l'exercice	6 456 408,00 €	6 081 339,00 €	5 530 943,00 €	4 981 978,00 €	4 425 287,00 €	3 904 941,00 €
Annuité de la dette	868 454,00 €	807 285,00 €	772 842,00 €	760 134,00 €	702 732,00 €	623 156,00 €
Ratio de désendettement en années	1,90	1,69	1,67	1,49	1,31	1,15

En 2018 :

- l'annuité à rembourser s'élève à 772 842 €, l'annuité est en baisse constante depuis 2016.

Entre 2016 et 2021, l'annuité de la dette affiche une baisse de 245 298 € soit : -28%

• Capacité de désendettement :

Ce ratio exprime le temps nécessaire au remboursement complet de la dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute disponible.

Le ratio de désendettement est bon (1,67 an pour 2018) pour une collectivité qui investit à hauteur de 74% de ses dépenses (Réf. CA 2016).

• Etude du réaménagement de la dette :

Une consultation des banques a été engagée en Juin 2016 sur l'intégralité de l'état de la dette de l'USESA auprès des organismes Caisse Dépôts et Consignations – Caisse d'Epargne - Caisse Française de Financement Local et Crédit Agricole dont les taux d'intérêts se situent entre 3.03 % et 5.31% pour le plus élevé.

L'analyse des résultats démontre que les renégociations aux taux actuariels ne présentent pas d'intérêt économique. Le coût des frais de remboursement anticipé se situe entre 27% et 45 % du capital restant dû.

Le remboursement anticipé des prêts les plus récents avec réalisation d'un nouveau financement a également fait l'objet d'une étude financière dont les conclusions n'ont pas permis à ce jour de dégager une proposition intéressante.

f) Conclusions:

La réalisation d'un programme de travaux conséquent sur 5 ans selon un programme défini pour un montant de 38 774 000 € TTC, amène les conclusions suivantes :

- Les années 2018 et 2019 sont fortement impactées par les dépenses d'investissement dépassant sur chaque exercice la somme de 10 M€.

- Les réserves (autofinancement) de l'USESA lui permettent de financer les investissements sur l'année 2018, en dégageant un résultat de l'exercice excédentaire estimé à 3 647 860 €.
- le besoin de financement non couvert apparaît en 2019 avec un résultat de l'exercice négatif estimé à 421 088 €.
- En 2021 le besoin de financement non couvert est estimé à 2 618 152 €.

Le graphique montre les résultats de clôture prévisionnels (hors restes à réaliser) sur la période (2016 - 2021)

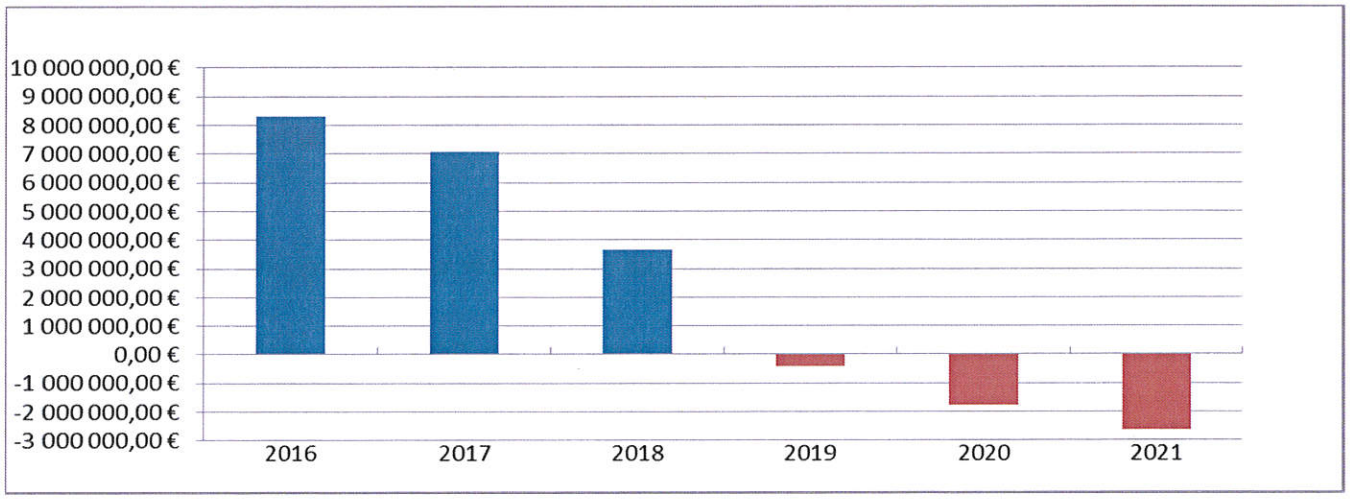

La réalisation du programme d'investissement, dans le respect du calendrier fixé, conduira la collectivité à envisager la réalisation d'un emprunt au cours de l'année 2019.

Le personnel

Conformément aux dispositions de la loi NOTRe, le tableau ci-dessous retrace l'évolution des effectifs depuis 3 ans :

	catégorie	Titulaire	Non titulaire	CDI
Année **2015** (au 01/01)	A	2	1	
	B	0.1		
	C	3.81	1	0.6
TOTAL	**8.51**	5.91	2	0.6
Année **2016** (au 01/01)	A	3		
	B	1.1		
	C	5		
TOTAL	**9.1**	9.1		
Année **2017** (au 01/01)	A	3		
	B	1.1		
	C	4		
TOTAL	**8.1**	8.1		

Une stabilité des effectifs est remarquée sur les 3 dernières années.
8 agents travaillent sur une durée de 35 heures hebdomadaires et 1 agent sur une durée de 5 heures hebdomadaires.
Le recrutement d'un adjoint administratif dans le domaine des finances à temps plein est venu compléter l'équipe depuis le mois d'aout 2017. (agent non pris en compte dans les chiffres au 01/01/17)
Aujourd'hui, tous les agents de la collectivité sont des titulaires de la fonction publique territoriale.

Les charges de personnel s'élève à 434 590 € pour l'année 2017 dont 207 043 € pour le traitement indiciaire, 5 138 € pour la NBI, 97 381 € pour le régime indemnitaire et 0 € pour les heures supplémentaires.
Pour 2018, les dépenses de personnel prévisionnelles prendront en compte les avancements de grade et d'échelon des agents.

Les avantages en nature concernent la participation de la collectivité sur la mutuelle et s'élève en 2017 à : 1 867 € .Ces avantages en nature seront stables pour l'année 2018.

Budget annexe : défense incendie

Un marché à bon de commande a débuté depuis janvier 2016 pour le renouvellement, l'entretien et la mise en peinture des poteaux incendie pour les communes adhérentes au groupement de commandes.

Bilan 2017 :
- Cotisations : 67 communes adhèrent à ce groupement de commande ce qui représentent des recettes d'un montant de 89 293.02 €
- Prestations réalisées : 35 poteaux incendie ont été renouvelés pour un montant de dépense de 91 871.41 €

La prestation incendie est gérée dans le cadre d'un budget annexe incendie.
⇨ Résultat cumulé au 31/12/2017 : **1 558.41 €**

Le prix de l'eau

Part USESA :(01/01/18)
- part fixe (abonnement) de l'USESA: 40.60 € HT/an/abonné
- part variable : 0.8456 € HT/m^3consommé

Le prix de l'eau sera stable en 2018 pour la part de la collectivité.

Conclusion :

La prospective faîte jusqu'en 2021 montre que l'USESA pour réaliser l'ensemble des opérations dans le calendrier prévu devra avoir recours à un emprunt en 2019.
Cependant, cette prospective a été faîte en prenant des hypothèses prudentes comme pour les taux d'aide et une évolution des recettes faible.

La réalisation de l'étude patrimoniale cette année sera une étude importante qui permettra à l'USESA de confirmer ou non cette programmation à court terme et de se projeter sur des investissements à long terme.

Les investissements de l'USESA pour maintenir son patrimoine en bon état sont importants et nécessaires pour éviter de mettre ses charges sur les générations futures.

Le prix de l'eau pour l'USESA restera stable pour l'année 2018.
Aucune augmentation n'est programmée sur cette année hors de la révision annuelle.

Je remercie l'ensemble des élus de l'USESA qui par leur présence et leur implication montre tout l'intérêt qu'ils portent à notre syndicat et à la gestion de l'eau potable sur notre territoire.

Le Président,

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE LA LAISNE
U.S.E.S.A

Marcel CHATELAIN